Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La maison de Champagne Gobillard a son étendard à Châteaurenard : Laure et Olivier Reynaud



L'histoire des Reynaud frère (Olivier) et sœur (Laure) remonte à leur papa qui avait monté la boîte de nuit 'Stax' à Châteaurenard en 1968. En 2019, juste avant le Covid, l'établissement a été vendu et Olivier Reynaud est devenu fournisseur de la maison Gobillard. Une entreprise familiale depuis 4 générations (1933), blottie entre Reims et Epernay, à Hautvillers et qui abrite la tombe du moine Dom Pérignon, pionnier du processus de fabrication de la méthode champenoise au XVIII^{e} siècle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

15 000 bouteilles sont commercialisées par an, chez nous, entre Saint-Rémy, les Alpilles, L'Isle-sur-la-Sorgue, Villeneuve-lez-Avignon, Uzès et Nîmes, par Olivier Reynaud. Au départ, l'appellation Gobillard dans la Marne faisait 34 hectares. Aujourd'hui, grâce aux vignerons alentours, ce sont les raisins de 125 hectares qui sont apportés aux chais. Et Gobillard décroche chaque année des récompenses, au Salon mondial de Bruxelles, à l'Inter Wine Challenge, chez Decanter. Avec trois cépages et toujours les mêmes proportions : 35% de Pinot Noir, 35% de Pinot Meunier et 30% de Chardonnay.

Avec ses fines bulles, ses reflets jaune-paille ou saumonés, la maison propose une large gamme de champagne, du Brut Tradition (20€), Brut Rosé (23,50€), Cuvée Prestige (27,90€), Magnum Cuvée Prestige Rosé (61€) qui sont en vente pour les fêtes de fin d'année jusqu'au 6 janvier dans le centre commercial Aushopping Avignon Nord.



« Avec la crise sanitaire puis l'inflation et les conflits internationaux, on sent effectivement un climat de morosité, explique Laure. Les gens comptent leurs dépenses mais ils ont quand même envie de faire la fête, de lâcher prise, de se faire plaisir. Mais le leader des ventes, ce sont les entrées de gamme à 20€. Heureusement, nous avons fait les Salons du Mariage, à Sénas, à Avignon, et à Marseille, donc nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

avons des commandes. »

Olivier Reynaud précise : « Effectivement la tendance est aux petits prix, mais notre chiffre d'affaires se maintient avec une progression de +3% par an, ce n'est pas si mal, on se développe notamment grâce aux CE (Comités d'établissements) qui offrent des coffrets à leurs collaborateurs, grâce à la mise en ligne des commandes, grâce à notre boutique en ligne. On participe aussi à des soirées cosy, sélect dans des caveaux avec dégustations privées. D'ailleurs, nous recherchons un établissement de 200-300 m² entre les Alpilles, le Luberon, L'Isle-sur-la-Sorgue et Châteauneuf-du-Pape pour en faire une adresse festive, de qualité avec une sélection de champagnes et spiritueux. » Il ajoute qu'une bouteille de Champagne Gobillard est vendue toutes les 22 secondes dans le monde.

Et si vous voulez faire connaissance avec la 4e génération de la Famille Gobillard, elle sera le week-end des vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 décembre au Mas Gourmand, 3190 Route d'Avignon à Châteaurenard aux côtés d'Olivier Reynaud pour déguster les différentes cuvées de vins et champagnes.

1ère Ronde des Distillateurs à Valaurie dans la Drôme : gin, eau-de-vie, absinthe et marc entrent dans la danse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



« Il y a très peu de salons dédiés aux distillateurs, parfois on se retrouve sur des strapontins au milieu des vignerons, c'est la raison pour laquelle j'ai eu l'idée de cette rencontre entre copains et entre Grignan et Donzère » explique Philippe Froment l'organisateur.

En fait, ils étaient 22, ce samedi au milieu de nulle part, dans un champ avec leurs stands. Venus du Var, de Marseille, Aubagne, Arles, Fontvieille, l'Aveyron ou Lyon pour proposer des dégustations de leur absinthe, rhum, vodka, eau-de-vie, marc, pastis, bière, vermouth, gin, bourbon, alcool de poire ou de prune.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Philippe Froment, organisateur devant son alambic centenaire © Andrée Brunetti

Dans les années 90, en dehors des grands classiques de la distillation, Cognac et Armagnac, il n'y avait que 150 distillateurs artisanaux en France, aujourd'hui, on en recense plus de 2 000. A cause de la sècheresse et des risques d'incendies, les alambics centenaires n'ont pas pu être mis en marche, mais ils trônaient là.

Guillaume Ferroni, de la maison éponyme a fait le déplacement d'Aubagne. « D'habitude, on est tout seul dans les salons, là on rencontre d'autres distillateurs, qui font le même métier que nous, qui ont les mêmes préoccupations, on peut échanger avec eux ». Avec son pastis des Creissauds (18 composants naturels), son rhum fumé, sa vodka à la clémentine corse ou au citron de Menton, il parle de son bilan : « Après le Covid, on a connu une croissance exponentielle, +80% en 2019-20, +30% en 2021, mais l'an dernier, -10%. Il est vrai qu'on est de plus en plus nombreux à partager ce gâteau des alcools et spiritueux, mais le nombre de consommateurs reste le même. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Guillaume Ferroni, distillateur à Aubagne © Andrée Brunetti

A côté, un autre stand, « Domaine de la Terre ronde » de Lorraine Charrance. Avec son mari Jérémie, ils sont paysans-distillateurs sur 300 hectares et proposent des huiles essentielles et de l'eau-de-vie de raisin. Lolita, elle, est installée à Correns dans le Var « Il n'y a pas que Brad Pitt, Angelina Joly ou George Clooney à côté de Brignoles. Ma Distillerie Sentema (ce qui veut dire « sensible » en Espéranto) propose des gins bio avec des baies de genévrier. »

Plus loin, un libraire d'Arles a étalé nombre de livres comme « Faire sa bière maison », « Manuel du brasseur » ou « Le goût de l'ivresse ». Julien Ducruet est installé à Entraigues, il propose sur ce site de Valaurie de « La fine de Viognier » et 3 types de whiskies, au malt, tourné-fumé et un Bourbon au maïs doux. « Ce qui importe, c'est l'esprit distillation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Lolita venue de Correns © Andrée Brunetti

Patrice Bauthéac est distillateur à Lussas en Ardèche. « C'est une exploitation familiale depuis 4 générations. Notre alambic en cuivre date de 1925 et mon papa Gérard, qui est né en 1929, le couve du regard quand nous distillons… Nous proposons des eaux-de-vie à partir de nos 7 hectares de fruits, il n'y a pas plus naturel et local. »

En ce moment, la mode est au gin dont la consommation a progressé de +9% en valeur et +3% en volume. Des amateurs sont prêts à débourser plus de 20€ pour les premiums, plus de 30€ pour les super-premiums, les plus haut de gamme. Donc les distillateurs peuvent envisager l'avenir avec sérénité pour ces spiritueux aromatisés à consommer avec modération.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Patrice Boutheac, distillateur en Ardèche © Andrée Brunetti

Alcoolisation fœtale, comment l'alcool ronge l'humanité en devenir



Vendredi 9 septembre, Journée mondiale de lutte contre le syndrome de l'alcoolisation fœtale

Denis Lamblin, pédiatre à la Réunion et président de SafFrance (Prévention des troubles causés par l'alcoolisation fœtale) fait son Tour de France pour dire à quel point l'alcool ronge l'humanité aux prémices de sa vie. En France, chaque année, 15 000 nouveaux nés arrivent au monde dans cette situation et 1 million de français vivent avec des séquelles dues au Syndrome d'alcoolisation fœtale (Saf). Une solution pourtant existe : la prévention. Et c'est tout le combat de ce médecin, depuis 17 ans. Au plan national la facture, elle, reste salée avec plus de 10

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

milliards d'euros chaque année dévolus aux enfants et adultes victimes de l'alcool.

Oserions-nous la comparaison ? Oui… le syndrome d'alcoolisation foetale est un drame évitable au regard des 350 enfants porteurs de trisomie qui naissent, chaque année, en France. Pourtant ces vies 'endommagées' pourraient ne pas l'être… A condition de faire de la prévention. Alors, inlassablement, le médecin et pédiatre Denis Lamblin prend son bâton de pèlerin pour faire bouger les lignes et réagir les ministères concernés.

Ce qui inquiète Denis Lamblin ?
Justement, que l'on ne parle jamais de l'alcoolisation fœtale, qu'on en la repère pas. Qu'on ne suive ni les mamans, ni les enfants, ce qui risque de favoriser les grossesses successives chez ces femmes fragilisées et de produire un flot d'enfants devenu des adultes handicapés. Alors le médecin a commandé une étude Opion Way qui l'a conforté dans ce qu'il craignait. Le grand public ne sait pas à quel point l'alcoolisation d'une femme enceinte porte préjudice à son enfant, à son avenir et plus largement à celui de la société.

La bonne nouvelle ?
L'alcoolisme fœtal peut être éradiqué à condition de lever le voile. D'accompagner les femmes –avant qu'elles ne soient enceintes- et leurs enfants, le plus tôt possible et durablement en formant une chaîne de professionnels en mettant dans la boucle les professionnels de soins, médico-social, social, pédagogique et justice. Parce que ces enfants sont souvent en rupture familiale, scolaire et puis sociale en grandissant. Le drame ? Eux-mêmes ne savent pas pourquoi. Et leurs mères peinent à avouer leur addiction qu'elle ait été ponctuelle ou régulière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



De gauche à droite Sabrina Marsala du Codes, Catherine Grange et Denis Lamblin pédiatres, Alexandre Davoust propriétaire de la brasserie Le Conservatoire qui recevait la délégation du Safthon et Patrice Mounier président de l'Umih 84

Ne vous méprenez pas

Mais les premiers mots de Denis Lamblin sont de ne surtout pas juger les femmes «Car lorsqu'elles boivent, c'est surtout pour anesthésier leur mal être. Souvent des violences psychologiques, verbales, physiques vécues dans leur plus tendre enfance. Si on veut avancer et éviter ces drames et vies gâchées, mieux vaut accompagner que juger et sortir du tabou, du déni et du fatalisme.»

Les syndromes de l'alcoolisme fœtal ?

Lors de l'ingestion d'alcool le fœtus est directement exposé et la boisson va perturber sa croissance, son système nerveux central : c'est-à-dire son cerveau et sa moelle épinière ouvrant la voie à des déficiences physiques et mentales. Ils sont nombreux parmi eux il y a les troubles de la croissance, les difformités faciales, des troubles cognitifs, comportementaux, parfois une atrophie cérébrale, des crises de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

convulsion.

L'élément commun ? Une certaine lésion cérébrale intervient particulièrement dans le manque de coordination, les troubles de la mémoire, le déficit de l'attention et l'hyperactivité, des impulsions, des difficultés à raisonner de façon abstraite, à s'organiser, à établir des plans, une dysmaturité, vulnérabilité neuropsychologique…

La toxicité de l'alcool

«La toxicité de l'alcool pour l'organisme en formation est variable d'un individu à l'autre et d'un moment à l'autre de la grossesse souligne le docteur Lamblin. L'intensité des dommages dépend de l'importance de l'intoxication, de facteurs génétiques, fœtaux et maternels, des périodes d'alcoolisation et des conditions de vie durant la grossesse. Cela explique que tous les enfants de mère en difficulté avec l'alcool ne soient pas atteints de la même façon.»

Pourquoi cette bataille ?

«Parce que les troubles causés par l'alcoolisation fœtale passent souvent inaperçus dans les premières années de la vie et que lorsqu'ils apparaissent le lien est rarement fait, indique Denis Lamblin, d'où le risque d'une nouvelle grossesse alcoolisée et de bébés de plus en plus atteints.»

Une observation connue depuis des siècles

«Les effets délétères de ces produits sur les embryons étaient suspectés depuis de nombreux siècles. Ce n'est qu'en 1968 qu'un Nantais, le Dr Paul Lemoine, a révélé à la communauté scientifique les atteintes de l'embryofoetopathie alcoolique à partir de l'observation de 127 enfants issus de 62 familles. Cette publication n'a pas été reconnue en France et il faudra une communication américaine pour lui donner toute sa valeur internationale», regrette Denis Lamblin.

De la prévention dans le monde mais pas en France

«Alors que beaucoup de pays comme les USA et le Canada ont mis en place un véritable plan d'actions pluriannuel visant la prévention globale des TCAF (troubles causés par l'alcoolisation fœtale), 36 ans après la publication du Dr Lemoine aucun plan stratégique n'a été réellement mis en place en France,» insiste le pédiatre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Catherine Grange, pédiatre à Avignon et Orange

Les moins formés ? Ce sont les professionnels de la santé

«Car le handicap est très souvent invisible pour les professionnels et tout l'enjeu est de tisser des relations de confiance avec la mère pour savoir si elle a consommé de l'alcool durant sa grossesse et en quelles quantités,» relève Catherine Grange pédiatre à Avignon et Orange.

Une approche Pauci-symptomatologique

«L'appréhension de cette réalité très souvent pauci-symptomatique (très peu symptomatique) nécessite un rapprochement et une coordination de l'ensemble des professionnels (soins, médico-social, social, pédagogique et justice) œuvrant à l'accompagnement du développement de l'enfant, dès avant sa naissance jusqu'à l'âge adulte,» argumente denis Lamblin.

Une chaîne de professionnels

«Le concept du 'cœur de réseau' de Reunisaf, dont l'objectif est de mettre en en synergie et sur le long

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

terme les nombreux professionnels qui se préoccupent de ses familles souvent exclues du système de santé, a montré toute son efficacité reconnue par l'Académie nationale de médecine en 2005 détaille Denis Lamblin. La clé de la prévention des TCAF en France sera donc notre capacité à réunir et mettre en synergie toutes les compétences qui jalonnent le parcours de ces familles.»

Combien ça coûte ?
Le coût en France (Guyet, 2009) de la naissance à 20 ans est estimé à environ 520 000€ par individu (soins néonataux + hospitalisations + CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) jusqu'à 6 ans + placement social jusqu'à 18 ans + placement en IME (externat) jusqu'à 20 ans). Mais reste à évaluer : la prise en charge sur la totalité de la vie, la prise en charge des mères et les conséquences sociales des déficiences secondaires des enfants atteints de formes moins déficitaires (rupture scolaire, justice, non productivité, addiction et toxicomanie).

En politique ?
«C'est sous l'impulsion de Madame la Sénatrice Anne-Marie Payet, sensibilisée au problème en visitant entre autres le Camsp et les structures médicosociales de la Réunion, et d'un comité scientifique que j'ai eu l'honneur de diriger en 2005 avec l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et le Dr Maurice Titran que nous avons pu convaincre le Ministre de la Santé de faire de la prévention des TCAF une priorité nationale de santé. Quatre décrets de loi ont ainsi été votés dont le logo –de la femme enceinte barrée- rendu obligatoire sur toutes les bouteilles de boissons alcoolisées depuis octobre 2007.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Pourquoi ce combat ?
«En arrivant à la Réunion j'ai été frappé par la prévalence des enfants porteurs de Saf se remémore Denis Lamblin. Parallèlement à l'accompagnement des enfants porteurs de SAF et autres TCAF, l'équipe du CAMSP de Saint Louis propose, durant trois années, un espace de parole et de valorisation des mamans malades de l'alcool sous forme d'ateliers. Grâce à ces témoignages nous avons déjà touché 6 000 collégiens. C'est un moyen de faire passer le message tout en étant thérapeutique pour ces femmes. Elles ont arrêté de boire parce qu'elles ont un rôle à jouer.»

A l'écoute
«L'écoute des mamans et de leurs familles nous permet de mieux comprendre leurs itinéraires de vie. Beaucoup de souffrance, de violence, de ruptures, de solitude, d'insécurité, de non-dits ont émaillé leurs vies, souvent dès la petite enfance. L'alcool, facile d'accès, s'inscrit dès l'adolescence, parfois plus tôt, comme une échappatoire face à l'incompréhension et l'isolement social. Malheureusement, le regard moralisateur et les tabous de notre société vis-à-vis de la femme alcoolique, en renforçant la culpabilité et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

la honte, l'emprisonnent et la marginalisent un peu plus », remarque Denis lamblin.

Une grossesse longtemps cachée
«Dans ce contexte de dépendance, la survenue d'une grossesse ne fait qu'aggraver cette image négative. Elles en arrivent à cacher le plus longtemps possible leur grossesse et nient leur alcoolisation inconcevable dans cette période privilégiée. Déclaration tardive, mauvais suivi de grossesse ne font qu'empirer la situation et aggraver les déficiences de leur enfant qui leur sera le plus souvent retiré dès la naissance. Dans ce contexte d'alcoolisation, l'attachement réel de ces mamans à leur nouveau-né passe inaperçu», déplore le pédiatre.

Revaloriser de la mère qui témoigne pour faire cesser la malédiction
«La 'sauvegarde de l'enfant' est la priorité du projet social. Mais que devient cette maman, cette femme une nouvelle fois en échec dans sa vie ? L'alcool est de nouveau son seul ami, face à ce nid vide. Un nouvel enfant est conçu, encore plus atteint et aussitôt retiré. Cette maman, un jour ou l'autre, décompensera, comme sa propre mère, sa maladie alcoolique. Les placements d'enfants, en urgence, ne peuvent être des solutions uniques car, dans ce contexte, ils ne font qu'aggraver la souffrance de cette femme et entretenir la malédiction qui sévit sur ces familles de génération en génération », relate le médecin.
www.saffrance.com

A Avignon
Denis Lamblin a entamé son tour de France en 11 étapes pour évoquer les dangers de l'alcoolisation fœtale ici, lors de sa 3e étape, en compagnie de Patrice Mounier président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) et représentant le président de Gilbert Marcelli de la Chambre de commerce de Vaucluse ; Bernard Marty, président de l'UMIH 13 et représentant le président Paca de l'UMIH. Sa dernière étape ? Elle aura lieu demain -mardi 6 septembre- à Nantes.

Ils ont dit
«Je ne pensais pas que l'alcoolisation fœtale était aussi importante, en termes de nombre de victimes et si grave, a souligné Patrice Mounier. Cela fait 3 ans que nous soutenons, en Vaucluse, cette campagne d'information, depuis que nous avons rencontré Denis Lamblin, pour la sauvegarde des femmes enceintes et de leur bébé avec la proscription de l'alcool durant tout le temps de la grossesse. Nous soutenons le Safthon, particulièrement pour sa journée nationale qui aura lieu ce vendredi 9 septembre. Des kits : sets de table et sous verre à messages seront offerts aux établissements adhérents de l'Umih 84 qui en feront la demande.»

Vive les boissons alternatives
Les alcooliers ont mis au point des boissons alternatives qui ont le goût de vin, de cocktail sans une once d'alcool. Cette initiative prend de plus en plus d'ampleur depuis 2 ans, générant un mouvement de fond où il est enfin possible de faire la fête sans alcool mais avec un réel plaisir gustatif. C'est une vraie révolution qui va dans le sens de protéger la future maman, se félicite Denis Lamblin, cela va tout changer. Également, depuis 1 an, nous labellisons les établissements et les entreprises qui jouent le jeu avec le sticker du Sathon promouvant les solutions alternatives à l'alcool durant le temps de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

grossesse.»



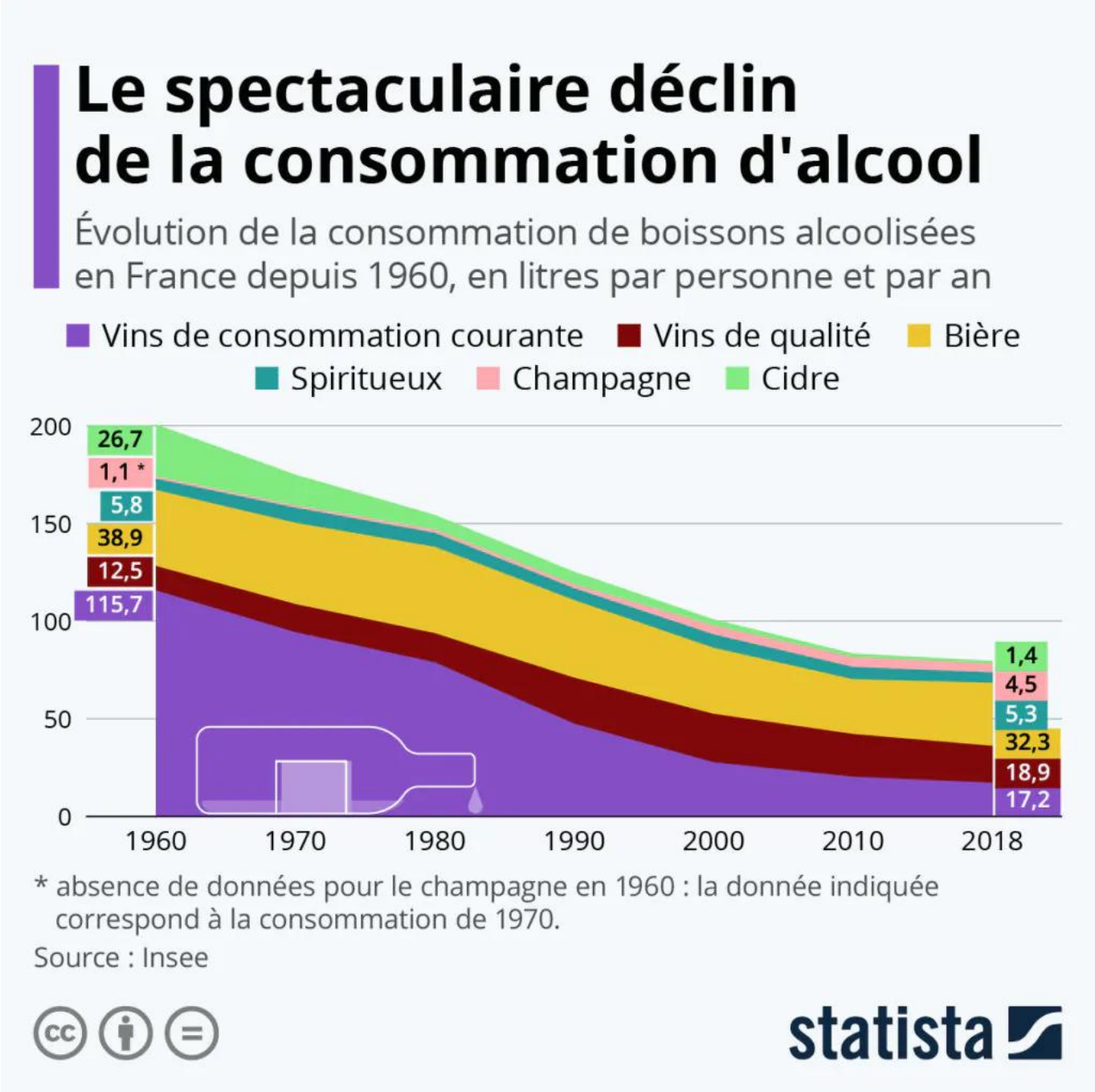
De Gauche à droite Denis Lamblin pédiatre, Patrice Mounier et Bernard Marty respectivement présidents de l'Umih Vaucluse et de l'Umih des Bouches-du-Rhône

Le spectaculaire déclin de la consommation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

d’alcool



Il s’agit d’une évolution majeure dans nos sociétés : les Français boivent de moins en moins d’alcool. Si la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

tendance est connue et observée depuis plusieurs décennies, les données de l'Insee permettent d'en mesurer l'ampleur et de visualiser plus en détail les changements de consommation.

Ainsi entre 1960 et 2018, la consommation de boissons alcoolisées a été divisée par plus de deux. Un Français buvait en moyenne 200 litres d'alcool par an à l'époque, il n'en boit aujourd'hui plus que 80 litres. Ce déclin s'est principalement produit entre les années 1960 et la fin des années 1990, avec la mise en place des politiques publiques de lutte contre l'alcoolisme (loi Évin par exemple). Mais la tendance perdure encore de nos jours : entre 2010 et 2018, la consommation annuelle de boissons alcoolisées a ainsi diminué de 4 litres par personne.

Dans le détail, on remarque que si les Français boivent moins d'alcool, c'est essentiellement parce qu'ils se sont détournés du vin. De 128 litres en moyenne en 1960, la consommation de vin par habitant a chuté à 36 litres en 2018. Pour se donner une idée, cela signifie qu'un Français boit aujourd'hui en moyenne un verre de vin par jour, alors qu'il en buvait entre trois et quatre en 1960. Si la consommation de nos aînés à de quoi impressionner, il faut savoir qu'il était courant de voir des enfants consommer du vin à l'époque. Il faudra en effet attendre 1956 pour que l'État interdise la distribution d'alcool dans les cantines, et seulement pour les moins de 14 ans à cette date.

Comme l'indique notre graphique, la baisse de la consommation de vin concerne ainsi exclusivement les vins dits de « consommation courante », c'est à dire les vins de table. Car dans le même temps, la consommation s'est davantage orientée vers les vins de qualité (IGP, AOP), notamment à partir des années 1980. Avec le champagne, les vins de qualité sont ainsi la seule catégorie de boissons dont la consommation a augmenté depuis 1960. Concernant les autres boissons alcoolisées, on constate que la consommation de bière et de spiritueux est restée à peu près stable au cours des dernières décennies, tandis que celle de cidre a connu un fort déclin entre 1960 et 1980.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Désormais des éthylotests devront être vendus dans les débits de boissons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



L'obligation de mise en vente d'éthylotests dans les débits de boissons alcoolisées à emporter et en ligne entre en vigueur le 1er juillet 2021.

A partir du 1er juillet 2021, les établissements de boissons alcoolisées à emporter doivent obligatoirement proposer à la vente, de façon permanente, des éthylotests à proximité du rayon présentant le plus grand volume de boissons alcooliques (ou près du lieu d'encaissement pour les débits dont l'activité principale est la vente d'alcool). Cette obligation concerne également les sites de vente en ligne de boissons alcoolisées.
Les débits de boissons concernés doivent également respecter une obligation d'information sur l'importance de l'auto-dépistage. A cette fin, une affiche de prévention indiquant que des éthylotests sont proposés à la vente doit être apposée dans les établissements et apparaître sur la page de paiement des sites de vente en ligne.

Quels sont les établissements concernés ?
Les établissements concernés sont les débits de boissons à emporter au sein du 1° et 2° du deuxième alinéa de l'article L 3331-3 du code de la santé publique soit les débits de boissons à emporter pourvus de l'une des deux catégories de licences ci-après :

- La 'petite licence à emporter' qui comporte l'autorisation de vendre pour emporter les boissons du troisième groupe ;
- La 'licence à emporter' qui comporte l'autorisation de vendre pour emporter toutes les boissons dont la vente est autorisée.

Quelles sanctions en cas de non-respect de l'obligation ?
Le fait de contrevenir à cette obligation et aux dispositions associées sera puni de l'amende prévue par les contraventions de la quatrième classe (675€et jusqu'à 1 875€ en cas d'amende forfaitaire majorée).

Quels types d'éthylotests doivent être mis à la vente ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les dispositifs mis à la vente sont des éthylotests chimiques destinés à un usage préalable à la conduite routière (panachage obligatoire de 2 types d'éthylotests chimiques permettant l'auto contrôle des taux de concentration d'alcool limité à 0,25 mg/L d'air expiré et à 0,10 mg/L d'air expiré pour les permis probatoires). Les exploitants de débits de boissons à emporter peuvent, le cas échéant, proposer également à la vente des éthylotests électroniques.

Quel doit être le stock d'éthylotests ?
Les débits de boissons concernés doivent toujours disposer d'un stock minimal de 10 ou 25 éthylotests fixé en fonction du linéaire des rayons alcool.

Où trouver le dispositif d'information à afficher en magasin et à faire apparaître en ligne ?
Les modèles de support d'information à apposer dans les débits de boissons à emporter et devant figurer sur les sites de vente en ligne sont disponibles en téléchargement sur le site de la Sécurité routière : https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/obligation-de-mise-en-vente-dethylotests-dans-les-debits-de-boissons-alcoolisees

Où et comment le placer ?
Ce support doit être immédiatement visible de la clientèle et à proximité immédiate de chaque rayon présentant des boissons alcooliques. Si les éthylotests ne sont pas proposés à la vente à proximité de chaque étalage proposant de l'alcool, un affichage visible et lisible complémentaire doit indiquer la localisation des éthylotests à la vente au sein de l'établissement.
Pour les débits de boissons à emporter dont l'activité principale est la vente de boissons alcooliques, ce support peut être apposé à proximité du lieu d'encaissement.
Pour les sites de vente en ligne de boissons alcooliques, il doit être intégré à la page de paiement de façon fixe et visible. Le message ne peut être modifié.

Le tabou de l'alcoolisation fœtale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) a invité Denis Lamblin, président du Safthon à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les troubles causés par l'alcoolisation fœtale. Objectif ? Révéler un problème sanitaire et social que « la France gère très mal et qui atteint plus de 1,3M Français, 15 060 nourrissons chaque année, dont 362 de façon sévère». Un passage sous silence qui coûterait très cher en vies humaines et plus de 20 milliards à la société.

L'initiative du rendez-vous vient de Patrice Mounier, président de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) au bar restaurant Le Conservatoire de la Place Pie à Avignon. Autour de la table : Alexandre Davoust gérant du bar restaurant le Conservatoire, Denis Lamblin pédiatre et président de Saffrance et du Safthon, Patrice Mounier président de l'Umih, Catherine Grange pédiatre à Orange et Avignon et Isabelle Pitti neuropsychologue à Avignon vont longuement, méthodiquement, expliquer ce que l'on tait trop en France : l'alcoolisation foetale.

Pour l'humain et la collectivité

«Cette 4e édition mondiale du Safthon est destinée à faire prendre conscience au grand public des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et de l'importance du nombre de personnes touchées chaque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

année, en France et dans le monde », prévient Denis Lamblin, pédiatre. Les chiffres claquent, secs, étourdissants car le syndrome affecterait, chaque année, 15 060 nourrissons dont 362 de façon sévère et, finalement, plus d'1,3 millions de Français. Un passage sous silence qui coûterait, aussi à la collectivité, et toujours par an, 20 milliards € alors que «Les troubles causés par l'alcoolisation foetale (TCAF) sont la 1re cause de handicap d'origine non génétique entièrement évitable», s'indigne le pédiatre.

Un sujet grave passé sous silence

Le sujet est, en effet, surprenant. Un thème peu abordé voire absent du paysage français (Ndlr même si, quand-même, un spot 'pub' de la 6 mettant en scène les animateurs de la chaîne exhortent femmes enceintes et entourage à la consommation de boissons sans alcool). Pour lever ce silence qui pèse comme un tabou ? Des femmes et hommes de la santé s'inquiètent des troubles perçus «chez nombre de nourrissons, petits enfants, adolescents puis adultes 'différents' des autres mais dont ni eux ni leur entourage ne savent précisément ce qui se passe», relèvent Catherine Grange pédiatre et Isabelle Pitti. Des personnes à différents âges de leur vie qu'ils croiseront, chaque jour, dans leur cabinet ou bien dans les structures spécialisées, voire même dans la rue ou encore en prison. Mais il y a pire. Les professionnels de santé eux-mêmes, chacun isolé dans sa spécialité, pourraient ne pas faire le lien avec les troubles observés pour n'avoir pas été sensibilisés au problème de l'alcoolisation fœtale, sujet tabou et tu par les mamans elles-mêmes et, souvent même, par un entourage ignorant de l'addiction.

Alerter les femmes en âge d'être mères

Pour eux, cela ne fait aucun doute, la prise d'alcool durant la gestation qu'elle soit minime, occasionnelle ou prégnante entraîne des malformations psychique et/ou physique de l'enfant à naître, des lésions parfois invisibles qui impacteront toute sa vie ainsi que son entourage et, bien sûr, la société.

> **«Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) sont la 1re cause de handicap d'origine non génétique entièrement évitable.» Denis Lamblin, pédiatre**

Pourquoi l'Umih 84 relaie-t-elle ce message ?

«Avec Alexandre Davoust, président de la branche Café-brasserie de l'Umih 84 et gérant du restaurant-bar 'Le Conservatoire', nous avons décidé de porter au jour ce problème d'ampleur qui est l'alcoolisation de la femme enceinte, rapporte Patrice Mounier président de l'interprofessionnelle. Il y a plusieurs années, j'avais eu vent du froid provoqué avec les vignerons pour l'apposition du discret logo prévenant la femme enceinte qu'elle ne devait pas boire d'alcool, mais j'étais loin de m'imaginer que le TCAF (Troubles causés par la consommation d'alcool fœtale) touche un enfant sur cinq ! C'est-à-dire que dès lors qu'une femme enceinte boit de l'alcool, elle expose son enfant à de multiples risques. Nous, chefs d'entreprise ainsi que nos employés sommes en 1ère ligne pour faire passer des messages et sensibiliser à ce problème. Des kits de communication comprenant des affiches, sets de table, et publications procurés par l'association Safthon seront distribués, en septembre aux établissements dans la région et le département, aux adhérents de l'Umih. Nous souhaitons faire perdurer cette initiative bien au-delà du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

mois de septembre, notamment auprès des jeunes puisque les jeunes-filles sont particulièrement concernées et que cette opération de sensibilisation sera également accueillie dans les collèges et lycées.»

Pourquoi en parler maintenant ?

«Parce que nous évaluons à 15 060 le nombre d'enfants naissant, chaque année en France, avec des troubles causés par l'alcoolisation fœtale assène Denis Lamblin, qui exerce à la Réunion et fondateur du mouvement pour l'information des populations et des professionnels de santé. Là-bas, en 2001, une dynamique collective innovante avait permis la création d'un réseau de prévention et de soins de proximité sous le nom de Reunisaf (Réunion syndrome d'alcoolisation fœtale). Il avait bénéficié du soutien de Simone Veil et reçu, en 2005, le Prix de l'Académie Nationale de médecine pour la lutte contre l'alcoolisme. Grâce à la collaboration des acteurs de la santé, du social, de l'Education nationale, de la Justice et des agents de proximité, plus de 75 % des femmes dépendantes avaient amélioré leur santé et des dizaines d'enfants étaient nés sans trouble. Les 3M€ dépensés en 11 ans pour ce programme avaient permis, à la société, de faire au moins 30M€ d'économie.»

Une action suspendue

«Cette action a été suspendue en 2012, alors qu'elle aurait mérité d'être reconduite, pérennisée et généralisée à toutes les régions françaises », reprend le médecin. L'association SAF France est néanmoins parvenue à obtenir de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) la création, en 2016, de deux centres de ressources expérimentaux pour la prévention de l'alcoolisation foetale, à La Réunion et en Nouvelle-Aquitaine. «Même si ces efforts récents sont louables, ils sont très insuffisants. Face aux enjeux sanitaires, sociaux, scolaires, judiciaires et économiques de ce fléau, la France peut- elle perdre chaque heure 1,3M€ et rester indifférente à la destruction de 15 060 cerveaux d'enfants, faute d'une politique sanitaire et sociale adaptée pour prévenir ce syndrome», s'indigne-t-il.

Quelles conséquences ?

«L'alcool, même à dose modérée, est un redoutable toxique tératogène -qui provoque des malformations- pour le cerveau en formation pendant la grossesse, provoquant troubles intellectuels et comportementaux chez au moins 15 060 nouveaux enfants chaque année (2 % des naissances), et peut-être chez bien plus selon les dernières études réalisées au Canada, en Italie et aux États-Unis (entre 2 % et 5 %). Ces troubles sont à l'origine de décrochage scolaire, de non-insertion professionnelle et de délinquance. Les économistes estiment leur coût annuel à 20 milliards d'euros pour la France.»

> **«Le logo barré figurant une femme enceinte sur les bouteilles d'alcool a été créé par les femmes Réunionnaises, lors de nos ateliers, pour prévenir des dangers de l'alcool sur le fœtus. C'est une belle réalisation dont elles peuvent être très fières.»**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

En clair

«Le fœtus exposé à la consommation d'alcool in-utéro pourra souffrir de déficience visuelle, auditive, de trouble de l'attention, de conduite, de langage, souffrir de malformations congénitales, de troubles mentaux et comportementaux. A l'école l'enfant pourra être confrontés aux troubles cognitifs tels que des 'dys' : dyslexie et dysorthographie (apprentissage et acquisition du langage écrit), dyscalculie (activités numériques), dysphasie (développement du langage oral), dyspraxie (développement moteur), d'hyperactivité, trouble du développement des processus mnésiques… », précisent la pédiatre et la neuropsychologues. En France on parle de 6 à 8% de troubles dys. On peut dire que 4 à 5% des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques, 3% sont dyspraxiques, et 2% sont dysphasiques, cependant aucune étude fiable n'a donné un chiffre des troubles Dys en France. «17,5% des adolescents incarcéré ont été cérébrolésés par l'alcool in-utéro. Enfin, leur difficulté à comprendre les règles sociales entrainent très souvent à une marginalisation sociale » observe Denis Lamblin.

La complexité du diagnostic

«Les TCAF peuvent prendre de nombreuses formes cliniques allant de la forme complète : le SAF : dysmorphie faciale, retard de croissance, malformations d'organes et retard mental à des formes incomplètes : difficultés d'apprentissage, troubles du comportement, troubles de l'auto-contrôle et des facultés d'adaptation sociale, précisent Catherine Grange, pédiatre et Isabelle Pitti neuropsychologue. Or les professionnels, en diagnostiquant mal ces TCAF, peuvent relier les troubles de l'enfant à un danger dont ce dernier ferait l'objet dans le cadre de sa famille, traduisant des problèmes strictement éducatifs ou liés à un parcours de vie difficile.»

Les freins qui empêchent de parler de l'alcool

«Les femmes que nous voyons et que nous interrogeons sur leur mode de vie souvent minimisent leur consommation », remarque Isabelle Pitti neuropsychologue à l'hôpital d'Avignon. Car cela demande à s'interroger sur sa propre consommation d'alcool que d'ailleurs l'on sous-estime et puis il y a la pression sociale, la honte, le déni, la peur de perdre son enfant qui pourrait être placé… ».

30 pays communiquent déjà sur ce trouble

Angleterre, Irelande, Italie, Allemagne, Pologne, Belgique, Australie, Brésil, Espagne, Suède, USA, Canada, Chili, Colombie, Uruguay, Pérou, Costa Rica, Nigeria, Côte d'Ivoire, Bénin, Kenya, Madagascar, Congo-Brazaville, Mozambique, Afrique-du- Sud, Inde, République de Corée, Russie, Taïwan, Thaïlande, tous ces pays ont pris la décision d'informer leur population du danger de l'alcoolisation fœtale.

En France

La sensibilisation croît en région avec l'Auvergne, Rhône-Alpes, la Bourgogne, la Bretagne, le Grand-Est, les Hauts-de-France, la Nouvelle Aquitaine, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire, la Normandie, la Provence-Alpes-Côte d'azur, l'Occitanie, la Réunion, la Guyane et la Guadeloupe.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les événements solidaires du Safthon

Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) sont la première cause de handicap d'origine non génétique entièrement évitable. A l'occasion de la journée internationale des troubles causés par l'alcoolisation foetale, Saf France organise, mercredi 9 septembre et tout au long du mois, la 4e édition du Safthon, un panel d'événements pour sensibiliser les professionnels, le grand public et récolter des fonds. Cette édition mondiale est destinée à faire prendre conscience de l'importance du nombre de personnes touchées chaque année dans le monde. Le Safthon vise à rassembler dans un mouvement citoyen pour La défense des droits des enfants et des femmes, et le droit à l'égalité des chances.

Financer l'information

«Le Safthon nous permet de récolter des fonds afin de financer des actions de prévention dans les collèges -en 4 mois, dans notre région, nous en avons sensibilisé plus de 2 447-, d'accompagner la parole des femmes dépendantes de l'alcool et de mettre en œuvre une campagne de communication ambitieuse, précise Denis Lamblin. Avec 1€ le public finance la création et la distribution d'un flyer de sensibilisation, 7€ permettent la sensibilisation d'un collégien ou lycéen, 300€ de pourvoir à 1 mois d'intervention auprès d'une femme et de ses enfants. Enfin, il est possible de faire un don de 10€ par mois.»

http://saffrance.com/donner-au-safthon/

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



De gauche à droite Isabelle Pitti, Catherine Grange, Denis Lamblin, Alexandre Davoust et Patrice Mounier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le logo barré figurant une femme enceinte sur les bouteilles d’alcool